



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 24

Date de convocation du Conseil Municipal le 2 novembre 2021

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Absents :

Éric SIGURE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h50

Secrétaire : Maël DIONG

CULTURE

DC.21.082 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2021

La saison culturelle 2022 de La Ville est susceptible d'être subventionnée par la Région Centre dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) à hauteur de 40 % du budget artistique maximum selon les critères d'éligibilité de la Région.

Un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional pour présenter la saison culturelle d'INGRE 2022; celle-ci représente un montant de 149 981€.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 15 NOV. 2021

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : 16 NOV. 2021

Notification le : 16 NOV. 2021

15 NOV. 2021

Le Maire



Christian DUMAS



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DC_21_082
Date de la décision :	2021-11-08 00:00:00+01
Objet :	demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20211108-DC_21_082-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20211108-DC_21_082-AR-1-1_0.xml	text/xml	931
Nom original :		
DC.21.082 -CULT- demande de subvention auprès du Conseil Régional pour année 2021.pdf	application/pdf	293560
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20211108-DC_21_082-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	293560

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 novembre 2021 à 15h23min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 novembre 2021 à 15h23min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 novembre 2021 à 15h23min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 novembre 2021 à 15h23min27s	Reçu par le MI le 2021-11-15